

COPIE

Cabinet du Maire
Tél. 03.88.49.98.41
E-mail : cabinet@obernai.fr

N. Réf. : BF/MV n°12

Monsieur Alain MARLEIX
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, aux
Collectivités territoriales
auprès de la Ministre de l'Intérieur, de
l'Outre Mer et des Collectivités territoriales
1 bis Place des Saussaies
75800 PARIS CEDEX 08

Obernai, le 21 janvier 2009

Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement a entamé le 14 janvier 2009, **le redécoupage des circonscriptions législatives.**

Vous vous êtes exprimé à plusieurs reprises dans un esprit de concorde et de concertation, et vous avez, dans le cadre de ce travail, énoncé **"une vision d'ajustements et non de redécoupage"**.

Il semblerait que des discussions soient en cours, notamment en ce qui concerne **le canton d'Obernai (Département du Bas-Rhin)**, composé des dix communes suivantes (population municipale) :

Bernardswiller	1 387
Bourgheim	474
Goxwiller	778
Innenheim	1 027
Meistratzheim	1 362
Niedernai	1 243
Obernai	11 009
Krautergersheim	1 591
Valff	1 342
Zellwiller	725
Total	20 938 habitants

Par la présente, Monsieur le Ministre, je me permets de vous faire part du sentiment partagé par les **dix Maires** des communes du canton d'Obernai **pour son maintien dans le périmètre de la 5^{ème} circonscription du Bas-Rhin.**

En effet, **des éléments** particulièrement **importants** méritent d'être pris en considération :

- Le Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, a fortement insisté lors de l'inauguration du NHC (nouvel hôpital civil) de Strasbourg, sur la **mise en place de communautés hospitalières**.
Depuis trois ans, nous travaillons activement avec les services de l'ARH à la réalisation **et la mise en œuvre d'une communauté hospitalière** entre l'hôpital civil de **Sélestat**, l'hôpital civil d'**Obernai** et le centre hospitalier spécialisé d'**Erstein**. Ce projet avance très rapidement, dans un esprit de coopération et surtout d'efficacité pour la prise en charge des patients de nos territoires.
- **Quatre communes** du canton d'Obernai (Bourgheim, Coxwiller, Valff et Zellwiller) **appartiennent à la Communauté de Communes du Piémont de Barr**. **Les six autres communes** (Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai) étant fédérées dans le périmètre de la **Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile**.
- La Commune d'**Innenheim** se trouve depuis vingt ans dans la 4^{ème} circonscription (Strasbourg-Campagne). Le Maire d'**Innenheim** et les membres de son Conseil municipal, sont tout à fait favorables pour que leur commune "**rejoigne**" la 5^{ème} circonscription, dans une vision de **cohérence** de territoire.
- Une **coopération** particulièrement active est en cours depuis douze ans au niveau **transfrontalier**, dans le cadre du dispositif "Vis-à-Vis", entre toutes les communes situées sur **l'axe Obernai / Erstein et Lahr** (en Allemagne).
- L'ouverture, il y a cinq ans, de **l'autoroute A 35** (VRPV) a accentué la **coopération** entre les entreprises des parcs d'activités industriels d'Obernai et de Sélestat. Ainsi, la réalisation de la grande plateforme départementale de Dambach, située en bordure de cette autoroute entre Obernai et Sélestat, accueille-t-elle aujourd'hui plusieurs **entreprises de transport et de logistique nécessaires aux activités des industries** des pôles industriels d'Obernai et de Sélestat.

Monsieur le Ministre, ces éléments, et bien d'autres, "militent" en faveur du maintien indispensable du canton d'Obernai dans le périmètre de la 5^{ème} circonscription du Bas-Rhin.

Nos concitoyens ont besoin d'une "lisibilité" et la coopération inter hospitalière constitue un facteur déterminant, qui mérite la prise en compte de notre requête.

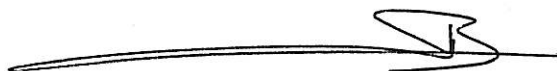
Je vous remercie, Monsieur le Ministre, au nom de mes Collègues Maires du canton d'Obernai et en mon nom personnel, de bien vouloir prendre en compte tous ces arguments.

Restant bien entendu à votre entière disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Cordialement,

Bernard FISCHER



*Maire d'Obernai
Président de la CDC du Pays de Ste Odile
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin*

Copie transmise à :

*M. Nicolas SARKOZY, Président de la République
M. Jean-Marc REBIERE, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
M. André AOUN, Directeur de l'ARH
M. Christophe MARX, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein
M. Antoine HERTH, Député de la 5^{ème} circonscription
M. Alain Ferry, Député de la 6^{ème} Circonscription
M. Yves BUR, Député de la 4^{ème} Circonscription
M. Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin
M. Raymond KLEIN, Maire de Bernardswiller
M. Jacques CORNEC, Maire de Bourgheim
Mme Suzanne LOTZ, Maire de Coxwiller
M. Alphonse KOENIG, Maire d'Innenheim
M. Joseph LOTZ, Maire de Krautergersheim
M. André WEBER, Maire de Meistratzheim
M. Patrick DOUNIAU, Maire de Niedernai
M. André SCHWARTZ, Maire de Valff
M. Denis HEITZ, Maire de Zellwiller
M. Dominique BIGOT, Directeur des Centres Hospitaliers de Sélestat, Obernai et Erstein*

The following table shows the results of the experiment. The first column shows the number of trials, the second column shows the number of correct responses, and the third column shows the percentage of correct responses.

Number of trials	Number of correct responses	Percentage of correct responses
10	8	80%
20	15	75%
30	22	73%
40	28	70%
50	35	70%
60	42	70%
70	48	69%
80	55	69%
90	62	69%
100	68	68%

As can be seen from the table, the percentage of correct responses remains relatively constant, ranging from 68% to 80%. This suggests that the subjects were able to maintain a high level of accuracy throughout the experiment.